



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2026 - 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi quatre mai à 11h00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Jean BOUSQUET, Doyen jusqu'à la délibération n°15, puis, Monsieur Julien BOUNIE, à partir de la délibération n°16.

La convocation a été établie et affichée le lundi 27 avril 2026.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. Christian **PRADAYROL** - M. Pierre **MONTEIL** - M. Jean-Luc **SOUQUIERES** - Monsieur Jean-Louis **LASCAUX** - Mme Monique **SERRE-IGOULZAN** - M. Hervé **BRUCY** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Julien **BOUNIE** - M. Francis **COMBY**
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Valéry **ELOPHE** - Mme Anabelle **REYDY** à partir du vote de la délibération n°16

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Jean-Claude **FOUCHÉ**

Ville de Terrasson : Maire : M. Jean **BOUSQUET**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Bernard **CONTINSOUZAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY** de l'ouverture de la séance jusqu'au vote de la délibération n°15

C.C.I. du Lot : Président : M. Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : - Mme Séverine **GAUTIER** représentant M. Philippe **VIDAU**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Jean-Jacques **DELPECH** représentant Mme Frédérique **MEUNIER** - M. Philippe **LESCURE** représentant Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Départemental du Lot : Conseillère départementale : Mme Violaine **DELPECH-FRAYSSE** représentant M. Frédéric **GINESTE**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Séverine GAUTIER, Conseillère Communautaire CABB pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

RAPPORTEUR : Monsieur Julien BOUNIE, Président du SMABS

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20260507-17-04052026-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Date de publication : 07/05/2026

Siège administratif : Mairie de Brive-la-Gaillarde - BP 80433 - 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex
Siège : Aéroport Brive Vallée de la Dordogne - Rue de l'Aéroport - 19600 Nespouls
Tél. : 05.55.24.62.22 - Courriel : smabs@brive.fr

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Corrèze du 1er octobre 2019 portant modification des statuts du Syndicat,

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac et notamment les articles 6, 7 et 12 des statuts précisant notamment que le Bureau est composé d'un représentant par membre, ce y compris le Président et les deux vice-présidents,

Vu les délibérations relatives à l'élection du Président et des deux Vice-Présidents, il convient d'élire les 5 membres du Bureau,

Vu les candidatures déclarées de :

Madame Violaine DELPECH-FRAYSSE en qualité de membre du Bureau représentant le conseil départemental du Lot,

Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ en qualité de membre du Bureau représentant la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR,

Madame Françoise CAYRE en qualité de membre du Bureau représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze,

Monsieur Jean BOUSQUET en qualité de membre du Bureau représentant la ville de TERRASSON,

Monsieur Jean HUGON en qualité de membre du Bureau représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot.

Il a été procédé au vote à bulletin secret pour chaque délégué qui a pu déposer son enveloppe dans l'urne qui lui a été présentée.

Pour l'élection du membre du Bureau représentant le conseil départemental du Lot, au 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de voix exprimées : 19
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de Madame Violaine DELPECH-FRAYSSE : **19 voix**

Pour l'élection du membre du Bureau représentant la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR, au 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 1
Nombre de voix exprimées : 18
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ : **18 voix**

Pour l'élection du membre du Bureau représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, au 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de voix exprimées : 19
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de Madame Françoise CAYRE : **19 voix**

Pour l'élection du membre du Bureau représentant la ville de TERRASSON, au 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de voix exprimées : 19
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de Monsieur Jean BOUSQUET : **19 voix**

Pour l'élection du membre du Bureau représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot, au 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins blancs : 1
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de voix exprimées : 18
Majorité absolue : 10

Nombre de voix en faveur de Monsieur Jean HUGON : **18 voix**

Au vu des résultats des scrutins, sont élus dans leur fonction de membre du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac :

Madame Violaine DELPECH-FRAYSSE en qualité de membre du Bureau représentant le **conseil départemental du Lot**,

Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ en qualité de membre du Bureau représentant la **communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR**,

Madame Françoise CAYRE en qualité de membre du Bureau représentant la **CCI de la Corrèze**,

Monsieur Jean BOUSQUET en qualité de membre du Bureau représentant la **ville de TERRASSON**,

Monsieur Jean HUGON en qualité de membre du Bureau représentant la **CCI du Lot**

Le Bureau du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac est donc composé de :

Monsieur Julien BOUNIE, Président
Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, 1^{er} Vice-Président
Monsieur Philippe NAUCHE, 2^{ème} Vice-Président
Madame Violaine DELPECH-FRAYSSE, }
Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ, } Membres (5)
Madame Françoise CAYRE, }
Monsieur Jean BOUSQUET, }
Monsieur Jean HUGON }

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Julien BOUNIE